



AGIR pour la
BIODIVERSITÉ
Provence-Alpes-Côte d'Azur

OBSERVATION
No 11

Mairie de Gordes
A l'attention de M. le commissaire
enquêteur
« Enquête publique SERRE FRERES »
Hôtel Simiane
Place du Château
84220 GORDES

Hyères,
le 6 décembre 2019

Objet : Position de la LPO PACA - « Enquête publique «SERRE FRERES»
Lettre Recommandée avec Accusé de Réception

Monsieur le Commissaire enquêteur,

Nous avons pris connaissance de l'Enquête publique relative à la demande d'autorisation environnementale unique, déposée par la Société SERRE FRERES & Cie, afin d'obtenir l'autorisation d'exploiter une carrière située au lieu-dit « Garrigues de Saint Pantaléon » à Gordes.

La LPO (Ligue pour la protection des Oiseaux) est une des plus grandes associations de protection de la nature en France, reconnue d'utilité publique depuis 1986 et agréée association de protection de la nature depuis le 7 juillet 1978.

Notre association est reconnue également dans sa mission d'expertise, d'accompagnement de suivis de projets et pour ses inventaires naturalistes.

Décliné par la LPO PACA dans notre région, notre objet est la protection de la nature, de ses espèces et favoriser la biodiversité.

De nombreux salariés et bénévoles, par l'intermédiaire du Groupe local Luberon Monts de Vaucluse, s'impliquent quotidiennement sur le territoire objet de la présente enquête publique.

Nous vous rappelons le contexte global d'érosion de la biodiversité : un déclin de 35% des oiseaux (y compris des espèces banales présentes sur le site), 21% des reptiles et amphibiens dans la région Sud Paca et 38% des chiroptères en France.

C'est à ces titres que nous souhaitons vous faire part de notre position à l'égard de cette remise en exploitation de la carrière.

Les études réalisées par BLG ENVIRONNEMENT, pour le compte de l'Entreprise SERRES, exposent de manière globalement satisfaisante les enjeux naturalistes du secteur.

Pour autant nous souhaiterions une prise en compte des points suivants :

Dans le document proposé et en ce qui concerne l'avifaune :

- Cinq espèces sont potentiellement présentes sur le secteur : l'Alouette lulu, la Huppe fasciée, le Petit duc scops, l'Engoulevent d'Europe et le Hibou moyen-duc.
- Les données en notre possession (*1) attestent que le site impacté est un lieu de nourrissage et de transit de nombreux rapaces identifiés à des distances très courtes (Grandes terres, Saint-Pantaléon) : Circaète Jean-le-Blanc, Faucon crécerelle et hobereau, Eperviers d'Europe.
- Il est certain que les nuisances (bruits poussières, circulation de camions, pollutions) dues à la carrière seraient négatives pour ces espèces.

Nous demandons une extrême vigilance concernant le respect des rythmes biologiques inhérents à ces espèces, comme proscrire les travaux entre les mois d'avril et juin.

En ce qui concerne les amphibiens : deux espèces retiennent notre attention, potentiellement présentes dans les mares temporaires du site retiennent notre attention le Pélobate cultripète et le Crapaud calamite.

Nous demandons que les 4 des mares temporaires recensées soient laissées en l'état, y compris lors des années de sécheresse, dans l'attente d'une pluviométrie propice à leur remplissage.

Deux espèces « quasi-menacées » (*2) de reptiles (Lézard ocellé et Psammodrome d'Edwards) sont potentiellement présentes sur le site.

Nous demandons que des aménagements conséquents (murets de pierres, tas de branches disposés au sol, enfouissement de blocs rocheux avec des cavités) soient diffusés plus largement que prévu sur le site afin de servir de gîtes d'hiver ou de reproduction.

Concernant les chiroptères (Chauves-souris), parmi les cinq espèces contactées, deux sont quasi-menacées en France (*3) (le Petit murin et le Molosse de Cestoni) et une menacée (le Minioptère de Schreibers) qui demeure potentielle, en transit sur le site.

Nous demandons une extrême vigilance concernant le respect des rythmes biologiques inhérents à ces espèces, en évitant le démarrage de l'activité pendant la période de mise bas et d'élevage des jeunes de mai à août et l'installation au nord du site de plusieurs gîtes artificiels pour certaines des espèces contactées.

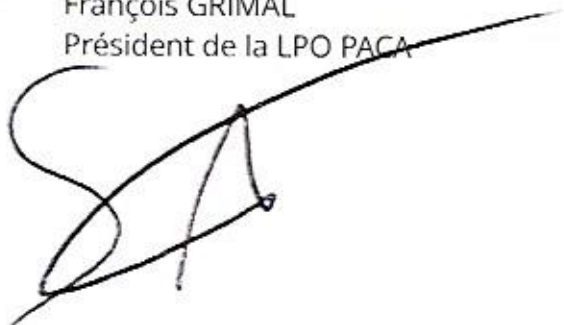
Enfin, nous regrettons la non prise en compte dans l'étude de la falaise NE du site (lacune pointée du doigt dans l'avis du PNR du Luberon), abritant potentiellement des oiseaux rupicoles et des chiroptères.

Nous demandons qu'un inventaire écologique complémentaire et précis soit diligenté dans cette zone.

Pour les raisons énumérées ci-dessus la LPO PACA émet un avis réservé pour le projet, dans l'attente d'une prise en compte de nos préconisations.

Nous vous prions de bien vouloir recevoir, Monsieur le Commissaire enquêteur, l'expression de toute notre considération.

François GRIMAL
Président de la LPO PACA

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'F. Grimal', written over a horizontal line. The signature is stylized and somewhat abstract.

*1 FAUNE-PACA

*2 Liste rouge régionale des amphibiens et reptiles Provence Alpes Côte d'Azur- DREAL- Région PACA- Mai 2017

*3 Liste rouge des espèces menacées en France- Mammifères de France métropolitaine- UICN-MNH-SFEPM-ONCFS-2017